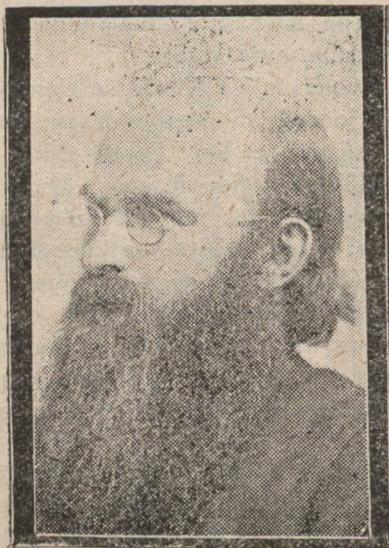


ses provinces canadiennes, à Toronto, pour le dix mai. On y étudiera la possibilité de remettre sur pied le vieux parti libéral-conservateur de Macdonald et Cartier, en gardant la politique nationale, et retouchant le programme d'ensemble selon les besoins du temps.

— Dans la salle des Promotions de l'Université Laval de Québec, M. l'abbé Martial Levé, le prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame de Montréal, donne une conférence sous les auspices de l'Institut Canadien. "Le Français et le Canadien-français, deux nationalités d'une même race" tel est le thème de sa conférence.

17 — A Montréal, à la Maison-mère de la Congrégation Notre-Dame on célèbre d'une manière grandiose le trois centième anniversaire de naissance de la vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de cette communauté. Le matin, S. G. Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal, célèbre pontificalement la messe, et S. G. Mgr Pietro di Maria assiste au trône. Les fêtes se terminent le 19 au soir.

18 — A St-Damien, à l'Orphelinat agricole des Frères de Notre-Dame des Champs, décède M. l'abbé J.-O. Brousseau, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Québec, premier curé de St-Damien, fondateur de la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame du Perpétuel Secours et de l'Institut des Frères de Notre-Dame des Champs.



M. LE CHANOINE J.-O. BROUSSEAU

— Son Éminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, part pour New-York, accompagné de M. le chanoine Arsenault, de l'Archevêché, et de M. l'abbé H. Bouffard, curé de St-Malo. Son Éminence se rend à Rome accomplir son pèlerinage *ad limina*. Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, est nommé administrateur du diocèse de Québec pendant le voyage de l'éminentissime archevêque de Québec.

19 — L'honorable M. Thomas Chapais, prononce au Sénat canadien un magistral discours contre le nouveau projet de loi du divorce actuellement à l'étude devant les Chambres canadiennes.

20 — La femme Gagnon, de Ste-Philomène, de Lotbinière, est tenue, par les jurés, criminellement responsable de la mort de sa belle-fille, Aurore Gagnon, et est condamnée par l'honorable juge Pelletier à être pendue le 1er octobre prochain.

21 — La Société du Parler français de Québec donne sa séance traditionnelle annuelle à la Salle des Promotions de l'Université Laval avec le concours de la Société symphonique.

— Le bill établissant l'uniformité de procédures pour l'obtention du divorce dans les provinces du Dominion, excepté dans la province de Québec, est voté en seconde lecture au Sénat par une majorité de 43 à 14.

— La ville de Québec a dû payer un surplus de \$241,641.08 pour le rachat de son emprunt de \$2,125,000. contracté à New-York. Cette somme représente une baisse moyenne de 11.372% de la piastre canadienne sur le dollar américain.

25 — Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy bénit la nouvelle église de Limoilou.

26 — A Ottawa s'ouvre une conférence où l'on étudiera nos lois canadiennes du Travail. Il y a des délégués de toutes les provinces de la Confédération, sauf de l'Île du Prince-Edouard, et c'est l'honorable Ministre du Travail qui préside l'ouverture de cette Conférence qui durera une quinzaine de jours.

27 — L'arrêté-en-conseil nommant sir David Watson, président de la Commission du Havre de Québec, le général Tremblay et M. A.-S. Gravel, commissaires, vient d'être proclamé officiellement à Ottawa.